RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta SEINE-ET-MARNE ACADÉMIE DE CRÉTEIL

AIPR - ATTESTATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX - NIVEAU OPERATEUR

PUBLIC VISÉ

DUREE

Durée de formation : 7 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

Nous contacter

LIEUX DE FORMATION

Greta Seine-et-Marne

Lycée les PANNEVELLES

7 Route de Chalautre

77487 Provins

Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

Greta Seine-et-Marne

Christiane Narayaninsamy

Tél : 01 60 58 69 64

greta77.provins-pannevelles@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Isabelle RUETTE greta77.referent.handicap@ac-creteil.fr

Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif par jour : 190,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

Eligible CPF n°235474

CODES

NSF : 231

RNCP : RS1282

Formacode : 22070

Code Rome : F1702

OBJECTIFS

- Réussir l'examen AIPR Niveau Opérateur
- Prévenir les risques d'accident sur chantier
- Intervenir en sécurité à Proximité des Réseaux
- Connaitre les procédures liées au DT-DICT

PRE-REQUIS

Carte Nationale d'Identité ou Passeport à jour -Obligatoire pour le passage de l'examen
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Inscription permanente auprès du GRETA MTI 77 Centre Les Pannevelles - Provins
Inscriptions du 01/01/2024 au 31/12/2024 au Lycée les PANNEVELLES à Provins.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Possibilités d'organiser des sessions
- en centre GRETA
- en Intra
- en Inter-entreprises
- en e-learning
- en classe virtuelle

Ordinateurs et connexion internet fournis
Livret de formation remis aux stagiaires

CONTENUS

- La procédure du DT-DICT
- Connaissance des réseaux
- Prévention et sécurité
- Techniques de travaux
- Exercice de marquage-piquage
- Passage du QCM en fin de formation
- Remise d'une attestation individuelle de compétences en relation avec la réussite ou l'échec au QCM officiel à chaque participant

VALIDATION

- Attestation de compétences suite au QCM réglementaire / Centre d'examen n°50 du Ministère de la Transition Ecologique